

De l'herbe pour les chèvres, des euros pour l'éleveur

Faire pâturer les chèvres et produire ses propres fourrages permet d'augmenter l'autonomie alimentaire du troupeau et donc diminuer ses coûts de production et améliorer sa rémunération.

Plus de 380 personnes, éleveurs, techniciens et élèves, participaient le 24 septembre à la première journée Cap'Vert organisée par le RedCap⁽¹⁾ à la plateforme expérimentale Patuhev à Lusignan dans la Vienne autour de l'autonomie alimentaire en élevage caprin. « Je suis émue de voir autant de monde, confiait en introduction François Bonnet, président du Brilac et du RexCap. C'est un signal positif, cela montre que le sujet interroge et intéresse les éleveurs ».

Un supplément de rémunération de 80 €/1 000 litres pour les autonomes

Le coût de l'alimentation représente en moyenne la moitié du coût de production du lait de chèvre. Les exploitations les plus autonomes ont une rémunération supérieure ! Une étude conduite sur les éleveurs caprins livreurs suivis dans le cadre d'Inosys réseaux d'élevage entre 2007 et 2013 a montré que la rémunération moyenne du travail était supérieure de 80 €/1 000 litres chez les éleveurs à plus de 70 % autonomes par rapport aux éleveurs les moins autonomes. Par ailleurs les exploitations les plus autonomes sont plus résilientes aux aléas économiques. D'après une étude menée sur un échantillon de 40 éleveurs livreurs de l'Ouest, l'augmentation du prix des intrants subie entre 2010 et 2012 a conduit dans les élevages les moins autonomes à une perte de rémunération de 131 €/1 000 l, ramenant la rémunération moyenne permise par l'atelier caprin à 0,8 Smic par UMO seulement. Dans les mêmes circonstances, la perte de rémunération a été limitée à 93 €/1 000 l chez les plus autonomes, permettant de maintenir une rémunération de 1,6 Smic. Le RedCap cherche donc à développer l'autonomie alimentaire et la part d'herbe dans la ration. « L'objectif serait d'atteindre un niveau d'autonomie alimentaire moyen de 75 % et de passer en dessous de la barre



DES ATELIERS PARTICIPATIFS ont permis aux éleveurs présents de prendre conscience de l'importance économique de valoriser l'herbe.

des 450 grammes de concentrés par litre de lait » souhaite Raphaël Brunet, président du GIE élevage des Pays de la Loire. « L'objectif n'est pas d'être 100 % autonome, expliquait Julia Chemarin de la chambre d'agriculture de la Vienne dans un atelier à destination des éleveurs, mais d'avoir une autonomie cohérente avec sa surface, le nombre de chèvres et leur niveau de production, la main-d'œuvre disponible et la rémunération souhaitée. » Accompagner les éleveurs vers l'autonomie alimentaire va donc nécessiter de travailler sur l'alimentation, mais aussi la reproduction, les bâtiments, la conduite du troupeau...

« L'objectif n'est pas d'être 100 % autonome, expliquait Julia Chemarin de la chambre d'agriculture de la Vienne dans un atelier à destination des éleveurs, mais d'avoir une autonomie cohérente avec sa surface, le nombre de chèvres et leur niveau de production, la main-d'œuvre disponible et la rémunération souhaitée. »

Accompagner les éleveurs vers l'autonomie alimentaire va donc nécessiter de travailler sur l'alimentation, mais aussi la reproduction, les bâtiments, la conduite du troupeau...

Une économie de 44 €/1 000 litres avec un foin de qualité

La qualité des fourrages récoltés va conditionner l'autonomie alimentaire. D'une part les chèvres vont avoir une meilleure ingestion avec du bon foin appétent. D'autre part la quantité de concentré à ajouter pour équilibrer sera inférieure si la valeur nutritionnelle du foin est élevée. Entre un foin de luzerne, fané au sol par beau temps, à 18,5 de MAT et 0,7 UFL et un foin de luzerne fané au sol par temps de pluie estimé à 14 de MAT et 0,55 UFL, on peut observer une



LES ÉLEVEURS ont pu observer les essais de prairies multi-espèces en cours à Patuhev.

différence d'ingestion du foin de 0,3 kg par chèvre par jour, soit un supplément de 200 g de concentré nécessaire pour équilibrer la ration avec le mauvais foin. Cela se traduit par une économie de huit centimes par jour et par chèvre ou 44 €/1 000 l avec du foin de qualité. Il est donc important de faire analyser son foin pour connaître sa valeur afin de bien caler sa ration et donner la bonne complémentation en concentré. « Mais attention aux fausses précisions, alerte Théophile Soulard d'Atlantic Conseil Élevage. Cette analyse ne servira à rien si on ne connaît pas a minima au préalable les quantités distribuées et consommées ».

Faire pâturer dix heures par jour six mois de l'année

Le pâturage aussi est facteur d'autonomie et d'économie. Ainsi à la station expérimentale de Patuhev, un lot de chèvres sort au pâturage 10 heures par jour pendant six mois de l'année. « Avec une production laitière de trois kilos par jour, les chèvres sont complémentées avec 700 g de concentré mais pas de foin, explique Hugues Caillat, responsable de la station Patuhev à l'Inra. Cela nous a permis de faire une économie de concentré de 17 centimes d'euro par jour et par chèvre par rapport à un système

foin-concentré sur la même période ». Pour bien réussir son pâturage, il faut une prairie de qualité avec une bonne présence de légumineuses. Dans le cadre du RedCap, une trentaine d'exploitations en Poitou-Charentes et Pays de la Loire ont commencé à mettre en place sur leurs exploitations des essais avec des prairies multi-espèces dans des contextes pédo-climatiques différents avec des mélanges adaptés aux sols séchant ou hydromorphes... Le choix du mélange va dépendre de la période à laquelle on recherche de l'herbe, le mode d'exploitation prévu de la prairie, le temps d'implantation prévu, le type de sol, le climat... « Plus on sera nombreux plus on aura de résultats, a lancé Raphaël Brunet, encourageant ses collègues éleveurs à s'engager dans le dispositif. L'objectif est d'avoir des résultats dans nos exploitations, pas dans les centres de recherche ». L'intérêt des mélanges graminées-légumineuses sera aussi de produire des fourrages équilibrés en énergie et protéines en se passant d'engrais azoté. Les légumineuses restent la manière la plus efficace et la moins chère de produire des protéines sur une exploitation ! ■ Amélie Villette.

(1) Réseau d'expérimentation et de développement caprin

L'agenda

FORMATION

Technologie des fromages de chèvre

DU 23 AU 27 NOVEMBRE, À L'ENILIA DE SURGÈRES (CHARENTE-MARITIME)

Stage de perfectionnement pour les chefs de fabrication, techniciens fromagers, producteurs fromagers.

www.anfopei-enil.org

La conduite de l'atelier caprin

DU 1^{ER} AU 4 DÉCEMBRE, EN POITOU-CHARENTES.

Formation à destination des techniciens sur l'alimentation, les bâtiments, la reproduction, le sanitaire, l'économie...

BTPL - Tél. 05 49 52 92 90

RENDEZ-VOUS

Journée caprins bio

LE 25 NOVEMBRE, À OUZILLY VIGNOLLES (86)

Les perspectives de la filière bio et les conditions de réussite pour les producteurs caprins souhaitant se convertir.

Brilac - Tél. 05 49 44 74 80

Journées 3R

DU 2 AU 3 DÉCEMBRE, À PARIS

Ingénieurs et chercheurs présenteront les résultats des derniers travaux de recherche sur l'élevage de ruminants et leurs produits.

www.journees3r.fr

Journée technique fromagère

LE 8 DÉCEMBRE, À VINCELLES, DANS L'YONNE

Pour découvrir le Centre fromager de Bourgogne, connaître les résultats des dernières études autour de la transformation et échanger entre professionnels.

Centre fromager de Bourgogne - Tél. 03 85 35 89 40

Retrouvez sur www.la-chevre.fr le détail des rendez-vous et des formations

LE SAVIEZ-VOUS

Les éleveurs caprins fermiers ont un taux d'autonomie alimentaire moyen de 55 % sur la ration totale (68 % pour les fourrages et 21 % pour les concentrés) et les livreurs de 70 % (88 % pour les fourrages et 25 % pour les concentrés). Ces taux, nettement inférieurs à ceux rencontrés dans les autres filières d'élevage ruminant, s'expliquent en partie par le manque de foncier disponible pour les éleveurs caprins.



SILOFARMER
AGRICULTURAL MACHINERY

Créateur de solutions économiques pour l'élevage



Siège social : ZA du Cormélia - 85500 CHAMBRETAUD

Tél : 02.51.61.50.50 - Fax : 02.51.91.50.00

Mail : silofarmer@groupe-cartel.com - Site web : www.silofarmer.fr